

Procès-verbal

Bureau Directeur par consultation électronique du 2 juillet 2015

Ont répondu favorablement à la consultation : BETTENFELD Jacques, DELPLANQUE Joël, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Suite à la démission de Philippe GREGOIRE, Président du Comité de Moselle, et de 13 de ses colistiers sur les 17 membres du Conseil d'administration de ce Comité, le Président propose aux membres du Bureau directeur que la gestion des affaires courantes du Comité soit assurée conjointement par les 3 administrateurs restant en poste et par Jean-Marie NOEL et à la Ligue de Lorraine, jusqu'aux prochaines élections du Comité de Moselle. Le Président de la Ligue de Lorraine se chargera aussi de la convocation de l'Assemblée générale électorale qui se déroulera le 5 septembre prochain, à la date initiale prévue pour l'Assemblée générale ordinaire.

Les membres du Bureau directeur sont informés de la demande de Martine BOUSSUGE, Présidente de la Ligue d'Auvergne, faisant suite à l'assemblée générale territoriale du 20 juin 2015, qui sollicite l'aide de la Fédération pour expertiser la situation financière du Comité du Cantal et l'accompagner dans une démarche de résolution de problèmes. Le Bureau Directeur valide la demande de la Ligue d'Auvergne de participer à l'expertise de ce comité pour proposer un certain nombre de mesures qui permettront d'engager de solutions pour assainir sa situation financière.

L'Assemblée générale du Comité du Rhône, qui s'est déroulée le 30 mai 2015, a adopté une modification statutaire pour faire évoluer la dénomination de la structure 1669000 en incluant la Métropole de Lyon. Le Comité s'appelle désormais : **Comité du Rhône - Métropole de Lyon Handball**. La FFHB prend acte de cette évolution qui n'impacte pas le ressort territorial du Comité.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité, en application de l'article 2.1 du règlement des réclamations et Litiges, la demande du Comité du Morbihan visant à confier à la Ligue de Bretagne le traitement, en première instance, des affaires départementales des réclamations et litiges.

Fait à Gentilly, le 6 juillet 2015.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général